



## ■ **TMP / CSA** : dépôt des candidatures aujourd'hui

C'est aujourd'hui la date limite de dépôt des dossiers de candidatures pour une fréquence en TMP (Télévision mobile personnelle). Rappelons que le Conseil a lancé le 8 novembre dernier un appel à candidatures pour **13 chaînes TV sur téléphonie mobile**. A ces 13 chaînes s'ajouteront les **trois services** préemptés par le gouvernement pour les chaînes publiques. **Seize chaînes** seront ainsi diffusées via la norme **DVB-H** sur le multiplex **M7** qui couvre plus de **70 agglomérations**. L'appel concerne les services TV à temps plein ou à temps partiel, généralistes ou thématiques, gratuits ou payants, en clair ou sous conditions d'accès. Le CSA a par ailleurs réservé à des **services de radio** une part de la ressource équivalente à celle d'un service de télévision. Cette ressource permet la diffusion de 4 à 9 services de radio.

La **plupart des grands groupes audiovisuels** devraient proposer une ou plusieurs chaînes. Toutefois, le **CSA ne peut attribuer plus de 3 chaînes à un même groupe**. Le groupe **M6** avait d'ores et déjà annoncé qu'il sera candidat pour « au moins trois licences » avec **M6**, **W9** et **Paris Première** (nos informations du 8 novembre). **Canal+** avait de son côté indiqué qu'il sera « candidat pour les 3 canaux » auxquels il a droit sans préciser les chaînes (nos informations du 4 décembre). Le **groupe Lagardère** devrait déposer quelques dossiers dont la reprise de chaînes existantes (Virgin 17, Gulli et MCM, nos informations du 20 décembre) et des chaînes créées spécifiquement pour le mobile.

Les **nouveaux entrants de la TNT** devraient également se manifester : **NextRadioTV** a annoncé qu'il déposera « plusieurs projets » (nos informations du 13 novembre). Il

pourrait s'agir d'une « une reprise de **BFM TV**, une chaîne sportive basée sur **RMC**, une chaîne financière en partenariat avec un groupe économique », selon *Les Echos* (*Satellifax* du 22 novembre). Sera également présent le groupe **NRJ** avec **NRJ 12**. **AB Groupe** sera candidat avec « une ou plusieurs chaînes, par exemple **NT1 Remix**, version de **NT1** déjà diffusée sur **Orange** », selon *Les Echos* qui évoquent également la candidature de **Bolloré** avec **Direct 8**. Du côté du **câble et du satellite**, certains chaînes ont fait valoir leur intérêt pour la TMP notamment **Equidia**, **L'Equipe TV** et **Trace TV**. S'agissant des **opérateurs télécoms**, si **Bouygues Telecom** avait écarté toute candidature, **Orange**, qui a récemment lancé **Orange Sports TV**, s'était dit « concerné » par l'appel à candidatures (nos informations du 7 décembre). **SFR**, qui revendique une stratégie exclusivement basée sur la diffusion, la distribution et l'agrégation, et non pas sur la production de contenu, avait de son côté indiqué qu'il pourrait être « amené à revoir sa position ».

L'appel à candidatures devrait voir apparaître de nouveaux entrants spécifiques au mobile. Selon *Les Echos*, **Mobibase** et **ACE Entertainment**, deux start-up qui éditent déjà des bouquets de chaînes pour téléphone mobile, songent à postuler (*Satellifax* du 22 novembre).

S'agissant du calendrier, le CSA publiera la liste des candidats recevables en **février**. A l'issue de l'instruction et des auditions publiques, le Conseil publiera en **avril** la liste des services sélectionnés. En juin, il délivrera les autorisations. Le lancement commercial interviendra à la **fin 2008**.